Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 28.01.09 | 42e année | No 3

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

Crise du bénévolat

A l'occasion de la récente journée internationale du bénévolat, l'Office fédéral de la statistique a publié les résultats d'une enquête qui montre qu'au cours des dix dernières années, la proportion d'habitants de notre pays qui offrent de leur temps aux autres est en sensible recul.

Cette évolution n'est pas vraiment étonnante si l'on songe aux caractéristiques de la société dans laquelle nous vivons. Une société où tout s'achète et tout se vend et dans laquelle, logiquement, chacun en veut pour son argent: par exemple, de la neige lorsqu'il est en vacances en montagne, mais une ville propre en ordre lorsqu'il est de retour en plaine… Une société qui produit de plus en plus de richesses, mais qui, à force de favoriser les rapports marchands appauvrit les rapports sociaux.

Comme la solidarité ne se décrète pas, le défi consiste à créer les conditions pour que puissent naître et se multiplier les initiatives telles que celle de ces jeunes étudiants du Lycée Jean-Piaget, qui ont offert de leur temps pour venir en aide aux personnes âgées bloquées chez elles par les intempéries. Endroit rêvé pour raccommoder le lien social et favoriser l'auto-organisation des citoyens, le nouvel Hôtel des Associations verra prochainement la mise sur pied d'une bourse du bénévolat. Pourvu qu'il ne faille pas attendre la prochaine glaciation pour que les lycéens fassent des émules …

Daniel Perdrizat
Directeur de la santé et des affaires sociales, de la jeunesse et de l'intégration

Depuis 2003, la population de la ville de Neuchâtel ne cesse de croître.

116 personnes de plus

Bonne nouvelle! Le nombre d'habitants en ville de Neuchâtel est passé de 32'389 en 2007 à 32'505 à fin 2008, soit une augmentation de 116 personnes (+ 0.35%). Un accroissement principalement dû à l'immigration pour des motifs professionnels et à l'attractivité de la Ville. Le phénomène est également visible au niveau du canton, qui a enregistré un record avec 170'897 habitants.

La population de la ville de Neuchâtel ne cesse de croître, confirmant ainsi la tendance enracinée depuis 2003. Selon le Conseil communal, le fait d'avoir atteint les 32'505 personnes au 31 décembre 2008, soit 116 personnes de plus que l'année précédente, résulte de la politique menée depuis plusieurs années par la Ville, visant à améliorer l'attractivité de Neuchâtel, à travers la construction de logements, notamment.

Moins de requérants d'asile

Le Contrôle des habitants a recensé 8'822 ressortissants neuchâtelois, soit une baisse de 68 personnes, 13'296 personnes émanant d'autres cantons, soit 41 de moins qu'en 2007 et 10'387 étrangers, en augmentation de 225 unités. S'agissant des permis de séjours délivrés, on dénote un accroissement des permis annuels B (+ 205), des permis d'établissement C (+109) et des permis de courte durée L (+4), ainsi qu'une diminution des permis provisoires F (-36) et des permis de requérants d'asile N (-57).

Séduisantes montagnes

Sur les 62 communes du canton c'est La Chaux-de-Fonds qui a connu la plus forte croissance, avec 410 personnes de plus. Viennent ensuite Colombier (+ 150), Corcelles-Cormondrèche (+145) et Neuchâtel (+116). «Les montagnes n'agissent pas comme un repoussoir, malgré ce que l'on entend», a commenté le Conseiller d'Etat Bernard Soguel. (lap)

L'association Réseau des trois villes a tenu une première assemblée générale lundi au Locle.

Les Chambristes interpréteront dimanche à la Maison du Concert «Souvenir de Florence», une œuvre de Tchaikovsky.

En 2008, la Ville a consacré 81'422 francs pour soutenir huit actions d'aide internationale.

Association As'trame Neuchâtel

Invitation

L'Association As'trame Neuchâtel a le plaisir de vous inviter à sa soirée de présentation qui aura lieu :

Le 5 février 2009
à 20 h
à la Salle jaune de l'Hôtel des Associations

Rue Louis-Favre 1, à Neuchâtel

Programme

20 h 00 : Accueil
20 h 10 : Présentation du concept spécifique d'As'trame par la directrice de la Fondation As'trame à Lausanne : Marie-Dominique Genoud
20 h 45 : Présentation de l'Association As'trame Neuchâtel
21 h 00 : Questions du public
21 h 15 : Apéritif offert par As'trame Neuchâtel

Inscriptions au 079 704 90 07 ou neuchatel@astrame.ch

Dans ce numéro

Gala des Armourins

Les Armourins donneront leur concert de gala annuel samedi en fin d'après-midi au Temple du Bas. Du Boléro de Ravel à Rise-up d'Yves Larock en passant par Mika, sans oublier la Marche des Armourins ! Il y en aura pour tous les goûts.

Page 4

De retour d'Afrique

Une délégation neuchâteloise s'est rendue au Burkina Faso en décembre, pour évaluer les effets d'un programme d'aide à la démocratisation. La Conseillère communale Françoise Jeanneret et Didier Gretillat, ingénieur communal adjoint, étaient sur place.

Page 8

STEP by STEP

Dès 2010, les STEP de quatre communes du Val-de-Ruz seront raccordées à la STEP de Neuchâtel. Ce projet sera présenté lundi au Conseil général, sous forme d'un rapport d'information.

Page 10

Livres du monde

L'Association Bibliomonde Neuchâtel va inaugurer jeudi ses nouveaux locaux. En place depuis près de 14 ans en ville, l'association permet aux citoyens de tous pays de s'adonner à la lecture dans leur langue d'origine. Rencontre avec les bénévoles Sheila Ahles et Anne Dubois.

Page 16

Les trois législatifs, pour la première fois de leur histoire, seront rassemblés pour une séance commune

Lundi au Locle, L'Assemblée générale a désigné ses organes pour deux ans et son programme 2009.

Réunion historique des trois villes le 3 mars

Historique: les trois Conseils généraux des Villes de Neuchâtel, Le Locle et La Chaux-de-Fonds siègeront en séance commune le mardi 3 mars prochain à Neuchâtel. Les trois législatifs seront invités à valider le contrat que l'association Réseau des trois villes, dans le cadre du RUN, a conclu en avril 2008 avec l'Etat de Neuchâtel. Lundi au Locle, cette association a tenu une première assemblée générale (les exécutifs réunis). Elle a validé ses organes de fonctionnement (elle a nommé à sa présidence le conseiller communal de Neuchâtel Pascal Sandoz, actuel président de l'exécutif de la capitale) et elle a établi son programme pour 2009. Ce programme implique largement chaque membre des trois collèges, gage d'un engagement fort des villes dans le processus d'agglomération.

Après la récente prise de position commune de Neuchâtel, Le Locle et La Chaux-de-Fonds en faveur de la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne, un nouvel acte fort des trois villes réunies aura lieu à Neuchâtel le mardi 3 mars à 20h15 à l'aula des Jeunes-Rives: les trois législatifs, pour la première fois de leur histoire, seront rassemblés pour une séance commune. Ils auront à valider le contrat signé en avril dernier avec l'Etat par la nouvelle association que leurs conseils communaux ont constituée en novembre 2007 dans le cadre du RUN: le Réseau des trois villes.

> Les trois législatifs, pour la première fois de leur histoire, seront rassemblés pour une séance commune.

Le rapport présentant ce contrat est en préparation et parviendra en temps utile aux 123 conseillers généraux.

Nomination du comité

Lundi au Locle, les trois conseils communaux étaient réunis en tant que législatif de la nouvelle association. L'Assemblée générale a ainsi désigné ses organes pour deux ans et son programme 2009. Les membres de l'association ont nommé le comité avec à sa tête le conseiller communal de Neuchâtel Pascal Sandoz, le conseiller communal loclois Cédric Dupraz comme vice-président, et le conseiller communal chaux-de-fonnier Laurent Kurth comme secrétaire.

Six commissions

Le programme des activités 2009 comprend un certain nombre de projets à travailler en fonction des spécificités des six commissions qui ont été constituées. Il s'agit des commissions Institutions, Mobilité et urbanisme, Culture, Sports, Sécurité et Economie. Ensemble, elles impliquent toutes les conseillères et tous les conseillers communaux des trois villes, ce qui renforce l'engagement de celles-ci dans leur association.

Le Réseau des trois villes
Le Locle, le 27 janvier 2009

La Maison du Concert se mettra dimanche à l'heure de la musique russe

Six cordes pour interpréter Tchaikovsky

Résidents de la Maison du Concert, Les Chambristes se mettent à l'heure de la musique russe et nous invitent dimanche au moment de l'apéritif à venir écouter « Souvenir de Florence », une œuvre de Tchaikovsky pour sextuor à cordes ainsi que le quatuor pour cordes de Haydn intitulé « L'Aurore ». Pour l'occasion, Les Chambristes ont invité des solistes de l'Orchestre symphonique de Bienne.

De gauche à droite : Brigitte Fatton, Matthias Walpen, Anne Fatout, Frédéric Carrière, Dominique Hongler et Rolf-Dieter Gangl. • **Photo : sp**

Piotr Ilyitch Tchaikovsky (1840-1893) a composé le sextuor à cordes opus 70 intitulé « Souvenir de Florence » à 50 ans. En 1890, cet être profondément malheureux et névrosé se sent pour une fois heureux : son ballet « La Belle au bois dormant » fut un triomphe et son voyage à Florence s'est déroulé dans l'enthousiasme. En six semaines, il y a composé son opéra « La dame de pique ». De retour en Russie, il entreprend d'écrire une œuvre « reposant » pour immortaliser son voyage en Italie. Et il donne naissance à ce sextuor à cordes en quatre mouvements se terminant par une curieuse fugue qui éclate en une coda d'une puissance orchestrale.

« L'aurore » de Haydn

Le concert de dimanche proposé par Les Chambristes comprendra aussi le quatuor n° 78 en si bémol majeur opus 76 n° 4 dit « L'aurore » de Joseph Haydn (1732-1809). Le maître de chapelle des princes Eszterhazy compose les six quatuors de l'opus 76 à la même époque que son célèbre oratorio « La création ». Il a alors 65 ans.

« L'aurore » doit son titre aux premières mesures du premier des quatre mouvements : au-dessus d'un imperceptible accord tenu par trois instruments s'étire paresseusement une longue phrase du premier violon. Puis, au moment où l'on croit s'être installé dans une ambiance méditative, explose soudain un *forte* puissant et très rythmique…

Rendez-vous en mai

Ces œuvres seront interprétées par les violonistes Anne Fatout et Dominique Hongler, les altistes Rolf-Dieter Gangl et Frédéric Carrière ainsi que les violoncellistes Matthias Walpen et Brigitte Fatton, tous titulaires de l'Orchestre symphonique de Bienne. Le prochain rendez-vous des Chambristes est fixé au 24 mai, même lieu, même heure. Il sera temps alors pour ce 3e et dernier concert à thème de la saison, de se mettre à l'heure de la musique française du 18e siècle.

Résidents à part entière

Depuis quelques années, l'ensemble instrumental Les Chambristes se produit dans de nombreuses saisons de concerts avec succès, tant en Suisse qu'en Europe (France, Belgique, Albanie, Russie, Italie, Espagne). Dans des formations instrumentales diverses et en compagnie d'artistes invités de prestige, cet ensemble aborde un répertoire original allant des oeuvres des grands compositeurs classiques aux transpositions instrumentales inédites et aux genres musicaux moins classiques comme le jazz, le tango, la musique de film et de scène, etc… Depuis l'année passée, Les Chambristes ont rejoint la compagnie de danse Tape'-nads et le Théâtre à tous les étages qui animent la Maison du Concert.

Maison du Concert, dimanche 1er février, 11h.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Jusqu'au 31 janvier, exposition « Vos souvenirs sont notre mémoire ». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente « La nature dans tous ses états ». Jusqu'au 8 février, exposition « Jeanne Lombard (1865-1945) et les artistes neuchâteloises 1908-2008 ». Jusqu'au 5 avril, exposition : « Le musée en devenir ». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Dimanche 1er février à 17 heures, concert autour du Ruckers. Odile Edouard, violon, Alain Gervreau, violoncelle, Philippe Despond, clavecin.

Mardi 3 février à 12h15, concert mardi du Ruckers. Isaline Dupraz, soprano, Francesca Puddu, alto, Michèle Paillard, viole de gambe et Pierre-Laurent Haesler, clavecin.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies : « Une ville en mouvement ». Ouvert me-di de 13 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition « Retour d'Angola ». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 1er mars, exposition « La marque jeune ».

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre d'Art Neuchâtel (CAN) (rue des Moulins 37), ouvert me-di de 14 à 18 heures, je, de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), en raison de travaux, le centre Dürrenmatt est fermé jusqu'au 3 février. www.cdn.ch

Galerie des Amis des Arts (L-Robert 1a), jusqu'au 8 février, exposition Aloys Perregaux, aquarelles récentes. Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), du 1er février au 7 mars, exposition Jean-Jacques Dournon, paysages et fruits. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures. Vernissage, samedi 31 janvier de 16 à 19 heures.

Poterie du Château (tour de Diesse), rue du Château 6, jusqu'au 14 février, exposition Laurent Pheulpin, photographies. Ouvert ma-ve de 14h30 à 18 heures, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Concerts

Temple du Bas, samedi 31 janvier à 17 heures, concert Showband Les Armourins. Entrée libre.

Conférences

Faculté des lettres (espace L. Agassiz 1), Université du 3e âge, jeudi 29 janvier de 14h15 à 16 heures : « Cycle NCCR – lutte contre les maladies de la vigne : deux exemples », par Guillaume Legay, doctorant.

Mardi 3 février de 14h15 à 16 heures : « Quelle place les grands peintres de notre pays occupent-ils dans la peinture européenne ? », par Ernest Gfeller, professeur à la retraite.

L'actualité culturelle

Itinéraire avec Marc Pantillon

Le Lyceum Club International accueillera, jeudi 29 janvier, le pianiste Marc Pantillon.
Le programme comprendra des oeuvres de Zbinden, Mozart, Schumann, Beethoven, Balissat et Wettstein. L'idée est de mettre en rapport des pièces contemporaines d'auteurs suisses que l'on entend trop peu ainsi que des «standards» du répertoire.
Lyceum Club International, rue des Beaux-Arts 11, jeudi 29 janvier à 20 heures. Entrée libre, chapeau.

Les douze vendredis à la Collégiale

L'organiste finlandais Kalevi Kiviniemi sera aux claviers de la Collégiale, vendredi 30 janvier, dans le cadre du premier des «douze vendredis» de l'année.
Kalevi Kiviniemi commence sa carrière internationale à la fin des années 80 avec des récitals au Japon, en Europe, aux USA, en Russie, en Asie....

L'artiste a reçu de nombreuses distinctions pour son activité dans le domaine de l'orgue. Il est à l'aise autant sur des instruments comme ceux de la chapelle Rockefeller à Chicago que sur de plus petits comme l'orgue de bambou de Manille.
Kalevi Kiviniemi interprétera des œuvres de Franck, Fauré, Dupré, Liszt et Cochereau.
Collégiale, vendredi 30 janvier à 18h30, entrée libre, collecte.
Prix indicatif : Fr. 15.–.

Musique des Lumières

Sous l'égide de Musique des Lumières, l'Orchestre symphonique du Jura (OSJ) donnera un concert dimanche 1er février au Temple du Bas.
Au programme, le public entendra la «Misa Tango» de Luis Bacalov, les Symphonic Dances from West Side Story de Leonard Bernstein et le très célèbre Boléro de Maurice Ravel.
L'Ensemble vocal de Villars-sur-Glâne, le choeur de chambre Opus, les solistes Amaya Domínguez, mezzo-soprano et Rubén Amoretti, baryton accompagneront l'OSJ et seront placés sous la direction de Facundo Agudin.
Temple du Bas, dimanche 1er février à 17 heures. Réservations : tél. 032 717 79 07.

Rendez-vous nature

Mercredi 4 février prochain, Christiane Duscher présentera deux films sur l'île de Texel et le ballet d'oiseaux lors du deuxième «rendez-vous nature», au Muséum d'histoire naturelle.
L'île de Texel dans la mer des Wadden au nord de la Hollande est un lieu privilégié pour l'observation des oiseaux hivernants et migrateurs. Limicoles, bernaches cravants, avocettes et bien d'autres s'y rassemblent en grand nombre. Le deuxième film montre l'extraordinaire ballet aérien de 50'000 bécasseaux maubèches sur les côtes du Norfolk dans le sud-est de l'Angleterre.
Muséum d'histoire naturelle, rue des Terreaux 14, mercredi 4 février à 12h30 et 14h15. Entrée libre.

Le Showband Les Armourins interprète son nouveau programme samedi au Temple du Bas

Du Boléro de Ravel à Rise-up d'Yves Larock

Les Armourins donneront leur concert de gala annuel samedi en fin d'après-midi au Temple du Bas. Quelque 90 jeunes musiciennes et musiciens interpréteront le nouveau programme du Showband composé aussi bien de musiques classiques que de thèmes plus modernes. Du Boléro de Ravel à Rise-up d'Yves Larock en passant par Mika, sans oublier la Marche des Armourins !

Le Showband Les Armourins jouera Ravel, Piazzolla, Mika et Yves Larock samedi au Temple du Bas.

Une fois l'an, le Showband Les Armourins donne rendez-vous à son public pour un grand concert de gala. L'événement aura lieu samedi dès 17 heures au Temple du Bas en présence des autorités cantonales et communales et sera suivi d'une soirée privée destinée à récompenser le travail fourni tout au long de l'année écoulée par les jeunes musiciens.

Flûtes, lyres et piccolo

Aussi à l'aise sur scène que lors de défilés, la formation est constituée de piccolo d'orchestre, de flûtes traversières, de lyres et d'un ensemble de percussions. Avec les juniors en formation, ce ne sont pas moins de 90 musiciens âgés de 11 à 20 ans qui monteront sur scène pour interpréter les morceaux qui composent le nouveau programme des Armourins.
La direction musicale du showband est toujours assurée par Bastien Caillet. Son frère Joël, atteint par la limite d'âge, remettra sa baguette de directeur des percussions à Lucien Matthey, bientôt 17 ans, issu de la formation. A noter que les arrangements des morceaux interprétés par les Armourins sont le fait des jeunes musiciens eux-mêmes !

Mika et Larock

Samedi, le public entendra 14 morceaux appris en l'espace de trois mois seulement. Le programme mêlera plusieurs styles musicaux. Le concert débutera par le classique Boléro de Ravel. Le Showband présentera ensuite du ragtime, de la musique traditionnelle cubaine, un tango d'Astor Piazzolla, des créations pour percussions et même une adaptation de la musique pop de Mika et de Rise-up d'Yves Larock.

Temple du Bas, samedi 31 janvier, 17h. Entrée libre, collecte.

Chronique culturelle

Te quiero Carmencita !

Que faire d'autre que de déclarer sa flamme à cette sublime Carmen qui a ravagé de son charme sévillan la grande scène du Passage ces derniers jours ? Antonio Gadès, le chorégraphe, le résistant, le communiste, l'anti-franquiste, et Carlos Saura, le cinéaste génial de «Noces de sang» de Lorca présentaient l'opéra de Bizet non plus chanté mais dansé sur le mode flamenco. Dès lors, sur scène, tout est prétexte à rythmes saccadés : on frappe des talons, des mains, du bâton, on claque des doigts, on joue des castagnettes entre éventail et mantille, au son de guitares affolées et de voix éraillées qui hurlent la passion sauvage. L'amour jusqu'à la violence, le sang de Carmen mêlé à celui du taureau à l'agonie, le regard fier de l'insoumis et l'éclair de défi dans les yeux de la femme libre… Erotisme, désir, cruauté, jouissance et mort : Georges Bataille n'est pas loin ! Abattu par un cancer en 2004, Antonio Gadès n'est pas vaincu. Il continue de résister et d'inciter ses danseuses à écraser d'un coup de talon rageur le fascisme renaissant.

Patrice Neuenschwander

bls

Aux riverains de la ligne Berne – Neuchâtel

Avis de travaux durant la nuit

Des travaux d'élagage mécanique des talus bordant la voie

Sur le tronçon Gampelen – Neuchâtel

les nuits

lu/ma 2/3 février à celle du ve/sa 13/14 février 2009

entre 20 heures et 6 heures.

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles. Nous ferons cependant tout notre possible afin de limiter ceux-ci au strict minimum. Les moteurs diesel utilisés sont en majorité dotés de filtres à particules.

La BLS SA prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionnées et les remercie de leur compréhension.

BLS SA
Infrastructure installations
District de la voie Mittelland

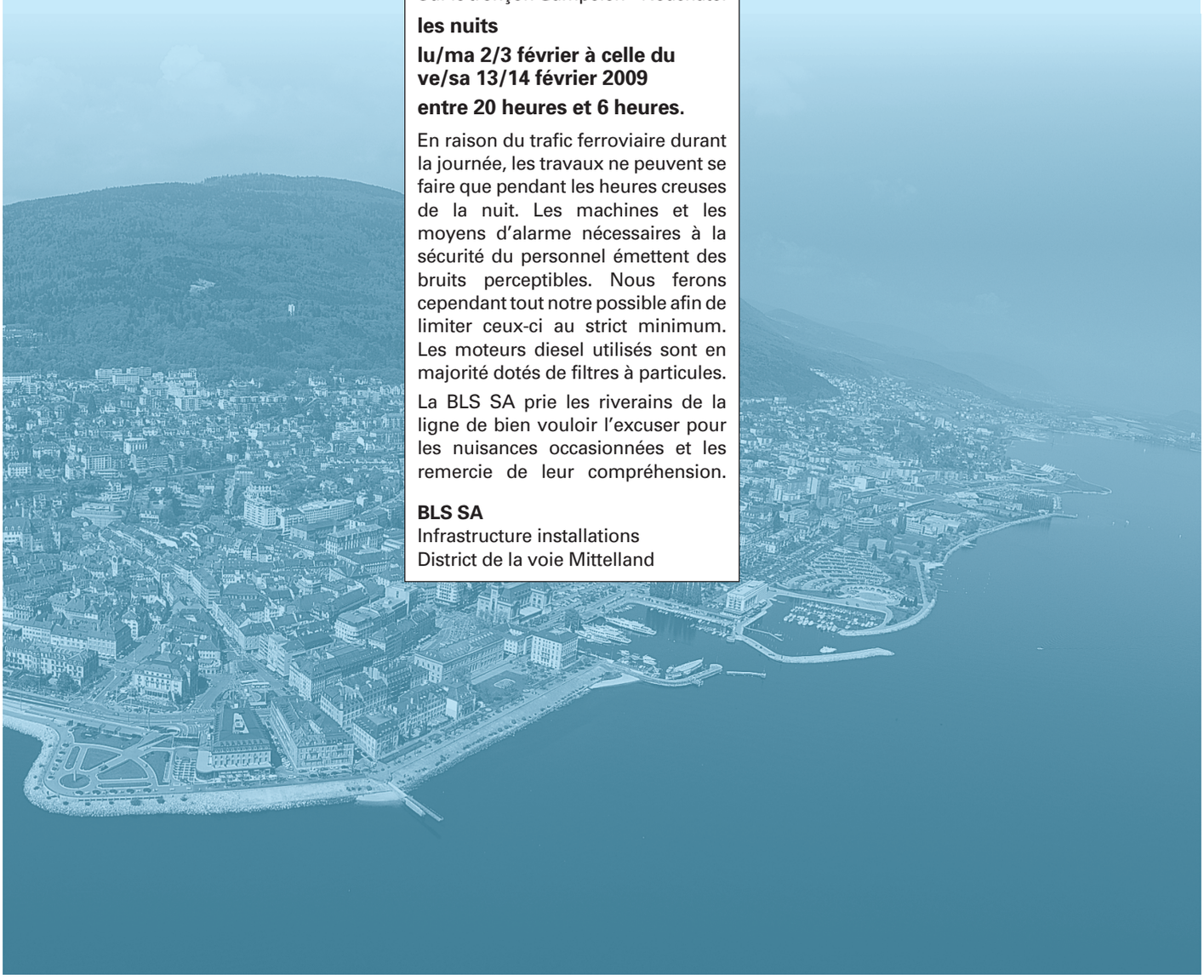

Les appareils en stand-by coûtent 155 francs par an en moyenne par ménage

L'EPFL analyse les bâtiments neuchâtelois

Le but du projet HOLISTIC est de réduire significativement la consommation en énergie non renouvelable - 23 % dans le quartier concerné - soit l'équivalent de 2,2 millions de litres de mazout par année ! Pour cela, le projet s'appuie aussi sur des recherches conduites à l'EPFL et vous pouvez contribuer à améliorer la qualité des résultats.

L'EPFL et son laboratoire d'énergie solaire étudient la Ville de Neuchâtel, et plus particulièrement les besoins en chauffage, refroidissement et éclairage des bâtiments ainsi que la manière de les réduire. Ce modèle est novateur dans le sens où il sera capable de simuler les besoins énergétiques des bâtiments, à l'échelle d'agglomérations entières. Il tient compte du microclimat urbain, des différentes sources d'énergie disponibles ainsi que du comportement des habitants.

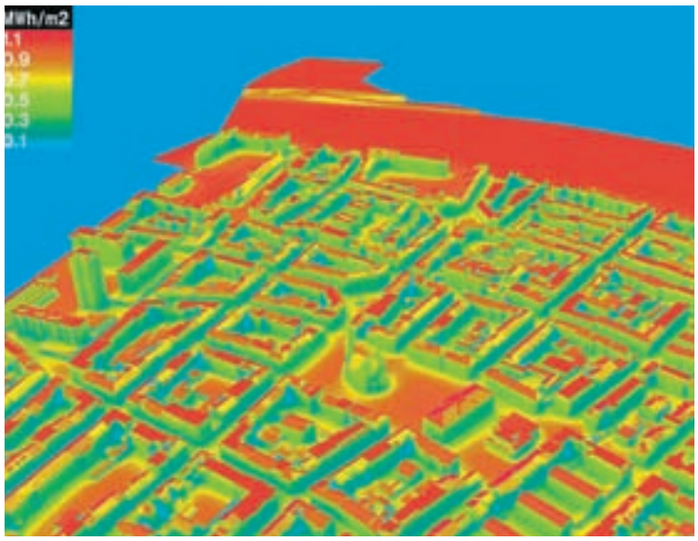

Simulation des besoins énergétiques d'un quartier à Bâle. Bientôt à Neuchâtel ?

Habitants sollicités

Il est évident que le comportement et les habitudes de chacun en matière d'aération, d'espace occupé, d'utilisation des appareils électriques influencent la consommation en énergie et que les habitudes des Neuchâtelois ne sont pas celles des Bâlois… C'est pourquoi l'EPFL cherche à cerner au mieux le comportement des gens d'ici et a établi un sondage que chacun peut remplir directement sur internet. Grâce à votre contribution, les calculs effectués par l'EPFL seront plus proches de la réalité et les mesures proposées pour réduire la consommation plus efficaces.

Quelles économies ?

Les questions posées vous permettront de réaliser que chaque geste compte. Par exemple, il suffit de toucher le transformateur d'une lampe halogène lorsqu'elle est éteinte. S'il est chaud, c'est qu'il consomme encore de l'électricité… Les Services industriels de la Ville de Lausanne ont estimé que la consommation des appareils en mode stand-by, qui n'offrent dès lors aucune prestation, coûtent en moyenne 155 francs par année à chaque ménage. Il ne s'agit donc pas seulement d'économie d'énergie…

Vous trouverez plus d'information sur HOLISTIC, le modèle développé par l'EPFL et le questionnaire sur le site internet www.holistic-ne.ch

Anne-Claude Cosandey et Frédéric Haldi

La Ville jeune

Salle de concerts du Conservatoire (fbg de l'Hôpital 24), vendredi 30 janvier à 18 heures, les Enfantines : «VaVireVole !», conte musical pour enfants dès 3 ans, interprété par Morgane Raoux, clarinette et Nicolas Duchamp, flûte. Entrée libre, collecte.

Bar & Caveau du King (rue du Seyon 38), mercredi 28 janvier à 21h, jazz, alternative : [na]Palmt [h] Ree. Entrée libre, collecte.
Jeudi 29 janvier à 21h, slam.
Entrée libre.
Vendredi 30 janvier à 22h (portes à 21h15), rock : Jack is Dead (CH/vd), The Dining Dead (CH/ju).
Samedi 31 janvier à 22h (portes à 21h30), folk troters : Abraxas (CH/F). Entrée Fr. 10.–.
Mardi 3 février à 20h45, mardi jazz : R. Pedroli (drums) & guests.
Entrée libre, collecte.
www.barking.ch

Case à chocs (quai Godet 20), vendredi 30 janvier 23h-4h, Black disco. Entrée : gratuit avant minuit, Fr. 5.– après. www.case-a-chocs.ch

Queen Kong Club (quai Godet 20), jeudi 29 janvier 21h-2h, real punk hardcore night : Malström & Unhaim. Entrée Fr. 8.–.
Samedi 31 janvier 23h-4h, soirée chapeau mojito. Soirée déguisée avec DJ Rocco & Mina et guest. Entrée libre avec un chapeau, sinon Fr. 5.–.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), dimanche 1er février à 10h30, histoires de mammifères, pour petits et grands, par Martine Kolly et Michèle Brandt, conteuses de la Louvrée. Entrée libre.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô

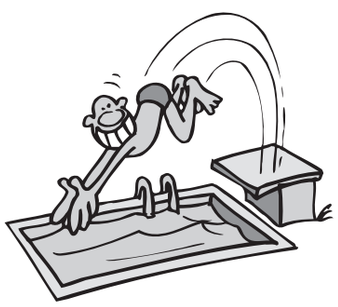

Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

Société Nautique de Neuchâtel (rte des Falaises 114), permanence d'aviron le lundi, mercredi, vendredi à 18h et samedi à 9h. Tél. 032 724 11 37, autres infos : www.aviron.ch, contact : info@aviron.ch

Basketball
Samedi 31 janvier, halle de sport de la Riveraine, 17h30, Université BC Neuchâtel-Espérance sportive Pully, LNA.

Patinoires du Littoral
(du 29 janvier au 4 février)

Piste principale
je/ve/sa : –
di : 13h45-16h30 public.
lu : 9h-11h45/13h45-16h30 public, 15h-16h15 hockey libre.
ma : 9h-11h45/13h45-15h30 public, 13h45-15h30 hockey libre.
me : 9h-11h45/14h15-16h45 public, 9h-10h15/14h15-16h15 hockey libre.

Halle couverte
je : 9h-11h45/14h15-15h45 public.
ve : 9h-11h45/20h-22h public.
sa : 13h45-16h30 public.
di : 10h15-11h45/13h45-16h public, 12h-13h30 hockey libre.
lu/ma/me : 9h-11h45/13h45-16h15 public.

Une délégation bisontino-neuchâteloise s'est rendue au Burkina Faso, pour évaluer l'impact des programmes d'aide au développement

Besançon et Neuchâtel unies dans l'aide in

Depuis 16 ans, Besançon et Neuchâtel collaborent à des projets de coopération au développement en Afrique. Cette année, une délégation composée de représentants des deux cités s'est rendue au Burkina Faso, du 3 au 10 décembre 2008, pour évaluer les effets du programme de coopération décentralisée. La Conseillère communale Françoise Jeanneret et Didier Gretillat, ingénieur communal adjoint, étaient du voyage. De Douroula (réunion de 12 communes) à la Capitale, ils confient leurs impressions.

«Le temps où l'on investissait dans les infrastructures est révolu», annonce Didier Gretillat, ingénieur communal adjoint. «Nous favorisons à présent les formations, dans le domaine de l'agriculture, par exemple.» Le soutien financier apporté à la population burkinabé par Neuchâtel et Besançon se scinde en trois volets: les formations, dispensées par le Centre écologique Albert Schweizer (CEAS), le soutien au programme français de coopération décentralisée, lancé par le gouvernement burkinabé, et le projet d'alphabétisation des habitants.

Gérer le bétail

«C'était la quatrième fois que je me rendais au Burkina Faso, dans le cadre de la coopération internationale», note Dider Gretillat, «et pour la première fois, j'ai constaté que les formations dispensées par le CEAS portent leurs fruits», se réjouit-il. Les éleveurs, notamment, ont pu faire baisser le taux de mortalité dans leur troupeau durant la saison sèche, en apprenant à constituer des stocks d'herbe pendant la saison des pluies et à construire des granges. «Ils ont appris à ne pas laisser le bétail vagabonder, mais à attacher une partie des animaux, pour éviter les maladies tout en leur permettant de mieux s'alimenter», explique l'ingénieur communal adjoint. C'est l'antenne africaine du CEAS, qui assure le bon déroulement de ces formations. «Il est important de privilégier l'entraide sud-sud. Ce n'est en effet pas aux blancs de dire aux noirs ce qu'il faut faire», commente-t-il.

Décentralisation

Le deuxième volet concerne la décentralisation du pouvoir et la mise en place d'un système démocratique, à travers la formation professionnelle d'élus. «Auparavant, les villages étaient dirigés par un seul chef. A présent, les habitants doivent apprendre à fonctionner avec un exécutif élu démocratiquement, recenser les naissances, faire un budget et prélever des impôts», explique Françoise Jeanneret. « Il s'agit d'amener le pouvoir au niveau local, pour plus d'efficacité.» Mais le processus semble long à mettre en place. «Le maire actuel de Douroula a une notion autoritaire de la démocratie», explique la conseillère communale; «il reste figé dans la tradition». Un autre problème vient entraver la bonne marche de ce programme: le manque d'argent. «Le Burkina Faso, qui compte 14 millions d'habitants, dispose en effet d'un budget national qui équivaut à peu près à deux fois celui du canton de Neuchâtel !» indique Didier Gretillat.

Alphabétisation

Enfin, le troisième volet d'action a trait à l'alphabétisation de la population. Neuchâtel entend en effet fournir des ressources pécuniaires afin que les adultes apprennent à lire et à écrire. Ils pourront ensuite accéder plus facilement à diverses formations techniques.

Un sens

Sur place la population se montre très ouverte face aux changements et aux nouvelles techniques proposées, a remarqué Françoise Jeanneret. «Les gens sont fiers de nous montrer ce qu'ils ont accompli. Cela donne sens aux visites annuelles et prouve l'utilité des programmes», commente-t-elle. Pour l'élue communale, il s'agit aussi, en faisant le voyage, de montrer de la reconnaissance, face à l'engagement des paysans de Douroula, entre autres. «Pour se former, certains perdent une journée de travail aux champs, ce qui n'est pas négligeable.»

Aide de longue durée

La Ville de Neuchâtel va continuer à appuyer cette région, où elle a créé de bons contacts, avec les années. «Nous ne voulons pas nous disperser mais continuer à soutenir le même endroit», note Françoise Jeanneret. «Cela permet de collaborer de manière durable.»(lap)

Accès à l'eau d'un forage

Réunion avec le Conseil municipal de Douroula

La Ville a versé 7500 francs à l'association Point d'appui au Niger, qui a œuvré pour la création d'une école «deuxième chance»

La Ville de Neuchâtel a consacré 81'422

Huit actions

La Ville a engagé au total 81'422 francs en 2008, pour soutenir divers projets et associations dans le cadre de la coopération internationale technique et démocratique. Roumanie, Burkina Faso, Niger et Tchad sont autant de pays qui ont bénéficié d'une aide, qu'il s'agisse d'envois de lits (Roumanie), de valorisation des déchets (BF), de soutien aux actions de déminage ou de renforcement des organisations paysannes (Tchad). En partenariat avec sa ville jumelée, Besançon, Neuchâtel encourage également le programme de coopération décentralisée (processus de démocratisation au niveau local), mis en place par le gouvernement du Burkina Faso.

La Ville de Neuchâtel a soutenu huit actions, associations ou projets durant l'année 2008, dans le cadre de la coopération internationale. Ainsi, le Centre de rééducation et d'appareillage de Bogande (CRAB) au Burkina Faso, en

ternationale

Stockage de foin pour le bétail

L'école de la seconde chance

Elevage chez les peuls

Centre de tri des déchets

francs en 2008 à la coopération internationale

s d'aide internationale

collaboration avec le Dr. Yves Groebli, médecin-chef aux urgences et traumatologie à l'Hôpital Pourtalès et membre d'ASI Air Solidarité, a été soutenu à hauteur de 5000 francs. Ce centre offre aux personnes handicapées des possibilités d'appareillage et de rééducation, leur permettant de retrouver une vie familiale et sociale plus proche de la normale.

Ecole et déminage

La Ville a également versé 7500 francs à l'association Point d'appui au Niger, qui a œuvré pour la création d'une école « deuxième chance ». L'établissement, destiné aux enfants non scolarisés, exclus de l'école ou l'ayant délaissée, a ouvert ses portes en octobre 2008. Une école du même type, ouverte depuis 10 ans au Burkina Faso par l'association Zod Neere de Sabou, fonctionne grâce à un système de parrainage. Afin d'aider cette structure à s'agrandir, la Ville lui a octroyé 7'500 francs. Elle a par ailleurs contribué au déminage dans le monde en faisant don de 3000 francs à la Fondation suisse de déminage (FSD) et soutenu le secrétariat LDA au Montenegro, pour la promotion de la démocratie locale. Au Tchad, la quatrième phase du renforcement des organisations paysannes qui a déjà porté ses fruits, a aussi reçu l'aide de la Ville. Les diverses formations proposées à 400 paysans dans le cadre de ce programme, leur ont déjà permis de doubler leur production de niébé, sésame, arachide et mil et de constituer des stocks.

Roumanie

Neuchâtel a par ailleurs reçu plusieurs lits émanant d'un home de la région, qui seront envoyés en Roumanie en début d'année, pour la somme de 3000 francs. La Ville soutient également, à raison de 6049 francs l'Opération Villages Roumains (OVR), qui entend mettre plusieurs projets sur pied, tels qu'un échange entre une classe neuchâteloise et une classe roumaine ; la mise en place de stages agricoles et l'organisation de visites culturelles en Suisse.

Actions communes avec Besançon

Du 3 au 10 décembre 2008, une délégation représentant Neuchâtel et Besançon, villes jumelées, s'est rendue à Douroula au Burkina Faso, afin d'évaluer les effets de la coopération décentralisée, à laquelle les deux villes apportent leur soutien. La coopération, aujourd'hui, a dépassé le stade de la construction d'infrastructures, telles que des écoles ou le forage de puits, pour s'orienter vers la formation professionnelle des élus, des agents et des producteurs locaux. A travers le Centre écologique Albert Schweizer (CEAS), les deux cités soutiennent donc, par un programme triennal, axé sur la formation technique (élevage, écologie, agrotransformation) et sur l'aide à la mise en place de la décentralisation, une action initiée par le gouvernement burkinabé, qui permettra d'instaurer un vrai système démocratique dans les villages, d'établir des registres complets de toutes les naissances et de scolariser les enfants. La Ville a aussi fait don de 30'000 francs au CEAS, pour son projet de valorisation des déchets au Burkina Faso. Ce programme, établi sur trois ans, vise à créer plusieurs unités pilotes de tri des déchets et de sensibiliser la population à l'importance de la gestion des déchets. (lap)

Le Centre culturel neuchâtelois coproduit un spectacle du collectif « Douche froide » qui devrait laisser des traces

« J'ai passé ma vie à chialer… mais demain j'arrête »

Le collectif « Douche froide » présente dès jeudi et jusqu'au 8 février au Pommier un spectacle interprété par deux jeunes femmes – Patricia Mollet-Mercier et Fanny Pelichet – intitulé « J'ai passé ma vie à chialer… mais demain j'arrête ». A l'origine de la mise en scène de ce combat en deux rounds, Matthieu Béguelin est également l'auteur du texte de cette pièce coproduite par le CCN.

Patricia Mollet-Mercier (à gauche) et Fanny Pelichet du collectif « Douche froide » pratiquent un théâtre direct, franc, engagé, auquel on n'échappe pas. • Photo: sp

Tout est né de l'impossibilité que nous avons rencontrée de monter deux textes de Rodrigo Garcia, faute d'avoir pu en obtenir les droits de représentation, bloqués par l'auteur, expliquent les membres du collectif « Douche froide ». Il s'agit donc pour eux de raconter, en deux rounds, ce qu'ils voulaient faire et ce qu'ils ont finalement fait. A savoir, la tentative de création de la pièce d'un autre, tentative avortée, et la nécessité de surmonter les impératifs marchands des royalties, afin de donner vie à leur propos. Voilà pour le premier round.

Deuxième round

Le deuxième round est le propos lui-même, ce que le collectif « Douche froide » veut dire et partager comme réflexion sur notre petit monde, où l'on se console sur la toile de la médiocrité de l'existence réelle. Aborder donc l'importance de la créativité comme méthode de remédiation à la morosité cybernétique qui nous entoure et, également, décrire ce monde à travers plusieurs tableaux courts, comme autant d'instantanés du quotidien.

Pas de visée didactique

Il ne s'agit pas dans ce spectacle de faire la leçon à qui que ce soit, mais d'offrir des pistes d'exploration, des points de vue, des alternatives aussi parfois, à ce qui ressemble à une machine dont on aurait égaré le mode d'emploi. Un processus de création originale, à défaut d'une création par auteur interposé.

Théâtre du Pommier, du jeudi 29 janvier au dimanche 8 février. Le jeudi à 20h, le vendredi et le samedi à 20h30 et le dimanche à 17h.

Quatre communes du Val-de-Ruz enverront dès 2010 leurs eaux usées à la STEP de Neuchâtel

Un projet « gagnant-gagnant »

Raccorder dès 2010 les eaux usées de quatre communes du Val-de-Ruz à la STEP de Neuchâtel. Tel est le projet que le Conseil communal présentera lundi au Conseil général, sous la forme d'un rapport d'information. Les STEP des communes des Geneveys-sur-Coffrane et de Coffrane, de Boudevilliers et de Valangin ne permettent en effet plus de répondre aux exigences actuelles en matière d'épuration des eaux, en raison de leur vétusté.

En 2004, les quatre communes concernées se sont réunies pour essayer de trouver une solution pour renouveler et mettre aux normes leurs installations d'épuration des eaux. Convaincues, à raison, qu'il était plus sage d'unir leurs forces, plutôt que de rénover chacune à grands frais leurs installations communales, ces quatre entités se sont constituées en une association : l'Association des quatre communes pour l'épuration des eaux de l'ouest du Val-de-Ruz, désignée par l'abréviation « A4-EOVR ».

Une demande

L'association a alors demandé fin 2004 si la Ville de Neuchâtel pouvait acheminer et traiter les eaux usées des quatre communes dans sa STEP. Entre 2005 et 2007, des études ont été menées pour évaluer les avantages d'un tel raccordement. Il s'est avéré, selon ces études, que cette opération constituait non seulement un plus économique pour les communes en terme d'investissements, mais également au niveau des frais d'exploitation. La Ville y trouve également son compte : l'augmentation du nombre d'habitants raccordés permettra en effet de mieux répartir les coûts fixes d'exploitation. Le projet, qui coûtera 3,2 millions de francs aux communes concernées, sera subventionné à raison de 1,2 million par le canton, le reste (1,9 million) restant à leur charge. Il devrait être opérationnel début 2010.

Augmentation des recettes

Le Conseil communal se réjouit de pouvoir concrétiser « des réalisations intercommunales », d'autant plus que la Ville, comme les quatre communes vaudruziennes, en ressort gagnante, financièrement. En effet, avec le raccordement de A4-EOVR à la STEP, il est estimé que les charges de fonctionnement augmenteront de 75'000 francs (sur un budget de fonctionnement de 4,6 millions), mais que la participation annuelle de ces communes s'élèvera à 250'000 francs, soit une amélioration nette des recettes de la Ville de 175'000 francs. (lap)

L'opération permettra à la Ville de mieux répartir les coûts fixes d'exploitation (ci-dessus la STEP).

A propos...

Devise évolutive

«Londres 2012 traîne son boulet» peut-on lire dans la presse quotidienne. S'agit-il d'une nouvelle discipline sportive? Des records seraient-ils prochainement mis à mal? Certes, mais pas ceux auxquels on est en droit de penser. A l'euphorie de 2005, année durant laquelle la capitale londonienne a été désignée pour organiser l'édition 2012 du plus grand spectacle de la planète, succède la morosité et le scepticisme pour le plus grand bonheur de Paris, Madrid, New York et Moscou. En effet, faillites et crise économique ont fait du financement des Jeux Olympiques de sa gracieuse Majesté un véritable casse-tête. L'Etat sera-t-il appelé en renfort, à l'exemple des mesures prises pour soutenir le monde bancaire? «Plus vite, plus haut, plus fort», devise olympique bien connue, prend aujourd'hui un sens tout particulier. C'est en effet une parole prononcée par l'Evêque de Pennsylvanie Ethelbert Talbot lors des jeux de ... Londres, en 1908! Sans le plagier, ne pourrait-on pas le revisiter? «Plus vite sera-t-elle venue, plus haut sera-t-elle perçue, plus forte sera-t-elle vécue ... la chute». Mais l'important, finalement, n'est-il pas d'organiser?

Rémy Voirol

Démonstration de soins aux arbres

Suite aux intempéries du Nouvel-An, le Service des parcs et promenades présentera

vendredi 30 janvier de 10h à 15h au Jardin anglais

les techniques utilisées pour l'entretien des arbres endommagés.
Démonstration de taille par des arboristes grimpeurs, présentation de l'arbre en ville par le Service des parcs et promenades et présentation de l'ASSA (Association Suisse de Soins aux Arbres).
La population et les professionnels sont invités à visiter le stand préparé à leur intention et les employés du Service des parcs et promenades répondront aux questions.

La Ville officielle

Le Conseil général siégera lundi prochain

Rapport d'information relatif aux eaux usées

Le Conseil général est convoqué en séance ordinaire lundi 2 février 2009 à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant:

Rapport du Conseil communal

09-001
Rapport d'information du Conseil communal, concernant le raccordement des eaux usées de quatre communes vaudruziennes à la station d'épuration de Neuchâtel.

Autres objets

07-403
Proposition des groupes radical et libéral, dont l'urgence est demandée, par M. Blaise Péquignot et consorts, relative à la maîtrise des finances communales (équilibre budgétaire). **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008).**

07-404
Proposition des groupes PopVertsSol et socialiste, par M. Nicolas de Pury et consorts, relative à la modification du Règlement général de la Commune de Neuchâtel du 17 mai 1972, par l'introduction d'un article 160 (nouveau): fortune nette et coefficient fiscal. **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008).**

07-505
Postulat du groupe UDC, par M. Frédéric Guyot et consorts, relatif à la demande de l'étude de l'introduction d'un arrêté sur le frein à l'endettement et au respect de normes budgétaires pour l'établissement des budgets communaux de la Commune de Neuchâtel. **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008).**

08-405
Proposition du groupe ULR par M. Jean-Charles Authier et consorts, au sens de l'art. 32 du Règlement général, visant à la modification de l'art. 62 du règlement général de la Commune de Neuchâtel du 17 mai 1972.

08-609
Interpellation du groupe PopVertsSol, par M. Pascal Helle et consorts, concernant les déménagements de service à l'intérieur de l'administration communale: «Déménagement à la cloche de bois?».

08-612
Interpellation du groupe PopVertsSol, par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée «Display pour tous» concernant (1) la mise à profit de la thermographie enregistrée l'hiver passé par la pose des certificats énergétiques (étiquettes Display) sur les bâtiments, (2) la communication aux habitants des possibilités de réaliser des économies d'énergies dans les bâtiments, (3) la mise à disposition de la population d'une aide à un réglage optimal des installations de chauffage, ainsi que (4) le suivi et le contrôle des mesures d'optimisation des installations de chauffage dans les bâtiments de la Ville

08-613
Interpellation des groupes ULR, UDC et PopVertsSsol, par MM. Blaise Péquignot, Steven Bill et Nicolas de Pury, concernant «L'avenue des Alpes et la sécurité des piétons en particulier».

08-614
Interpellation (dont l'urgence demandée a été refusée le 3 novembre 2008) du groupe UDC, par M. Steven Bill et consorts, relative à la taxe sur les spectacles et son application lors des matchs de Neuchâtel Xamax.

08-701
Résolution intergroupes pour les «Jeunes-Rives» des groupes socialiste, PopVertsSol, PLR et UDC, par MM. Olivier Arni, Nicolas de Pury, Mme Amelie Blohm Gueissaz et M. Steven Bill, pour des aménagements simples et réversibles, en attendant la concrétisation du projet final retenu.

08-615
Interpellation du groupe socialiste par M. Claude Béguin et consorts, intitulée «Conservatoire: pour que leur marche ne soit pas…funèbre».

09-501
Postulat de Mme Dorothée Ecklin et consorts, «pour une stratégie de la politique culturelle».

Neuchâtel, le 14 janvier 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Pascal Sandoz — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site Internet www.neuchatelville.ch

Avis de travaux CFF

Les CFF informent que des travaux de réfection seront entrepris entre Neuchâtel et Vauseyon durant les nuits:

du 26/27 janvier au 11/12 février

En raison de la densité du trafic ferroviaire diurne et d'impératifs techniques, certains travaux doivent être réalisés de nuit.
Il n'est pas exclu que des machines relativement bruyantes soient engagées dans cette opération.
Tout sera mis en œuvre afin de réduire autant que possible ces nuisances et les CFF remercient la population de sa compréhension.

Chemin de fer fédéraux suisses

Ancien cercle de Serrières

La Ville de Neuchâtel met à disposition de toute personne ou société les salles de l'ancien cercle de Serrières, 1, rue de Coquemène.
Que ce soit pour des assemblées, séances de comité, repas, fêtes de famille, sorties de classe, mariages ou soirées, plusieurs modules de location sont proposés.
Renseignements complémentaires auprès du Service des bâtiments, 3, faubourg du Lac, 2000 Neuchâtel, tél. 032/717 76 70.

La chronique « passion verte » de ...

Sur un arbre suspendu

Luc Vincent

C'est l'hiver, l'occasion d'observer d'une façon différente la nature en ville. Histoire d'être plus attentif à une silhouette, une écorce que l'on distinguait à peine sous le feuillage abondant de l'été.

Pour une fois, partons à la découverte d'un arbre remarquable : le *févier* qui, sous son aspect hivernal, nous réserve bien des surprises !

Mais parlons d'abord famille. Dans le règne végétal, la famille des légumineuses est la troisième plus grande. Au vu de quelques différences morphologiques, cette importante famille a été divisée en trois nouvelles : Fabacées 9000 espèces, Mimosacées 2000 espèces et Caesalpiniacées 2500 espèces. Le févier fait partie de cette dernière. Ce sont en général des arbres ou des plantes qui poussent dans des régions chaudes.

D'ailleurs, le févier est l'un des rares arbres de la famille des Caesalpiniacées qui supporte bien notre climat avec l'arbre de Judée.

Dans la nature, le févier pousse dans le sud-est des Etats-Unis. Sa première introduction en Europe a été faite vers les années 1700, à Fulham près de Londres par l'évêque Compton. Le nom latin du févier, *Gleditschia triacanthos*, est un nom quelque peu rébarbatif je l'avoue. Mais si l'on cherche un peu, le nom *Gleditschia* a été donné par le botaniste Charles Linné en mémoire de Johann Gottlieb Gleditsch (1714-1786) médecin botaniste, directeur du Jardin botanique de Berlin. *Triacanthos* vient du grec, il signifie « à épines triplées ».

Parlons des épines du févier, un seul mot pour les qualifier : redoutable ! Le long du tronc, elles peuvent atteindre 10 à 15 cm ; c'est vite vu, on peut les utiliser comme des clous.

En hiver, ce qui fait le charme du *Gleditschia* ce sont ses fruits suspendus : de grands haricots bruns de 20 à 30 cm de long un peu tordus.

Lorsque s'en vient l'été, on a rarement l'occasion d'observer la floraison du févier, car les petites fleurs qui s'épanouissent fin juin, de couleur blanc-vert, disparaissent facilement sous son feuillage. C'est un arbre mellifère, très apprécié des abeilles et l'on découvre un tas de choses utiles chez le févier : la pulpe de son grand haricot peut être mise à fermenter pour produire de l'alcool, la graine rôtie est un succédané du café, et de nos jours une substance extraite de ces graines est utilisée pour fortifier les cheveux. Notre arbre donne un bois lourd, résistant à l'humidité.

Gleditschia triacanthos est en plus un bel arbre d'avenue. Vous pouvez voir de jeunes exemplaires autour du lycée Jean-Piaget ; c'est une sélection qui ne porte pas d'épines. Par contre, vous pouvez admirer un remarquable spécimen bien épineux, au cimetière de Beauregard, au milieu du quartier C.

Pour terminer, j'avais trouvé une légende pour notre févier, mais malheureusement elle n'est pas du tout fondée. On raconte qu'avec ses épines impressionnantes on a confectionné la fameuse couronne d'épines du Christ. On voit tout de suite que l'histoire n'est pas plausible, puisque, à cette époque-là, on n'avait pas encore découvert l'Amérique !

Bonnes découvertes.

L.V.

A travers l'histoire

La rue St-Maurice, plus étroite à la fin du 19e siècle qu'aujourd'hui, avec à gauche, l'Hôtel du Lac et à droite, l'entrée des artistes de la Maison du Concert.

Impressum

Editeur :
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction :
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction :
Patrice Neuenschwander, journaliste
Laure-Anne Pessina, journaliste stagiaire

Illustration :
Stefano Iori, photographe

Secrétariat :
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact :
• Téléphone : 032 717 77 09
• Télécopie : 032 717 77 10
• E-mail : bulletinofficiel@ne.ch

Internet :
www.neuchatelville.ch

Mise en page :
Maxime Rebetez

Impression :
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage :
22'000 exemplaires

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Christopher Pannett, architecte à Berne (Pannett & Locher Architectes Sàrl), d'un permis de construire pour la construction d'un immeuble de 3 appartements et d'un parking à la rue des Saars (13), article 4402 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Béatrice Bamberger. Les plans peuvent être consultés du 23 janvier au 23 février 2009, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.
Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2e étage.
Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Police des constructions

Les Lundis des mots

Programme de février

Lundi 2 février à 18h30 à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire, place Numa-Droz 3 :
Nouvelles du lundi
James Joyce, Les morts.

Lundi 9 février à 18h30 au Cabinet d'amateur, escalier du Château 2 :
Assemblée générale Amis des Lundis
Suivie de « Poèmes d'amour ».

Lundi 16 février à 18h30 à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire, place Numa-Droz 3 :
Café littéraire
Ferenc Rakoczy et Gilbert Pingeon.

Lundi 23 février à 18h30 à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire, place Numa-Droz 3 :
Nouvelles du lundi
Jules Verne et Baudelaire.

Les sportifs méritants de l'année 2008

Les sportifs méritants récompensés l'année dernière • **photo : archives.**

Critères de sélection

Chaque année, les sportifs méritants de l'année sont fêtés par les Autorités de la Ville. La traditionnelle cérémonie de remise des médailles aura lieu le mercredi 18 mars.
Les critères de sélection sont les suivants :

Mérites athlètes

A) Avoir conquis, durant l'année, un titre de **champion**
Olympique
du Monde
d'Europe
de Suisse

B) Avoir occupé, durant l'année, une **place d'honneur** (2e ou 3e) lors
des Jeux Olympiques
d'un Championnat du Monde
d'un Championnat d'Europe
du Championnat Suisse

C) Avoir remporté, durant l'année, une **compétition nationale** officielle (par exemple, la Coupe Suisse).

D) Avoir remporté, durant l'année, une **compétition internationale** officielle (par exemple, une Coupe du Monde ou d'Europe) ou être monté sur le podium (2e ou 3e place).

La sélection des candidats par les critères A à D se fait sur la base des classements officiels des compétitions correspondantes.
Pour les catégories ci-dessous, un comité composé du Directeur des sports, du chancelier et du chef du Service des sports statue sur les candidats.

Mérite athlète d'honneur
Athlète neuchâtelois ou suisse ayant eu une carrière exceptionnelle sur le plan international.

Mérite dirigeant ou entraîneur
Fin de mandat après plus de 10 ans de sociétariat ou ayant eu une activité déterminante dans l'obtention de succès ou dans le développement de son sport.

Mérite dirigeant d'honneur
Personnalité neuchâteloise ou suisse ayant eu une activité marquante dans l'obtention de succès ou dans le développement de son sport sur le plan international.

Mérite « coup de cœur »
Personnalité, groupe, club ou institution ayant contribué au développement du sport, ayant œuvré dans le soutien d'une action spécifique ou à long terme. Comme son nom l'indique ce prix est attribué en fonction de critères pas forcément rationnels mais aussi émotionnels.
Pour les mérites « Dirigeant ou entraîneur », « Dirigeant d'honneur » et « Coup de cœur », le comité ci-dessus statue sur la base de propositions externes ou par rapport à l'actualité de l'année. Aucune obligation n'est donnée d'attribuer chaque année un mérite dans ces catégories. C'est le Conseil communal qui se déterminera en dernier lieu sur les nominations.

Echos

■ Demain, Mme Valérie Garbani, directrice de l'environnement, représentera les Autorités communales, à l'inauguration des nouveaux locaux de Bibliomonde, au passage Max-Meuron.

■ Samedi, le Conseil communal sera représenté par M. Pascal Sandoz, président et M. Rémy Voirol, chancelier, à la manifestation organisée par le Lions Club, à l'occasion de la création du nouveau club service mixte « Neuchâtel Tandem ».

■ Le Conseil communal a adressé ses voeux et félicitations à Mme et M. Gladys et Georges Regazzoni-Morel, à l'occasion du 50e anniversaire de leur mariage.

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 19 au 25 janvier 2009

- Température extérieure moyenne : 2.8° C.
- Degrés-jours : 120.7 DJ.

Renseignements complémentaires : www.ne.ch/Energie, rubrique Climat – Consommation ou au Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 67 20.

Neuchâtel Cité de l'énergie

Programme cinéma pour la semaine du 28 janvier au 3 février

APOLLO 1 032 710 10 33
YES MAN
2e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 20h15, ve/sa 22h45.
Acteurs: Jim Carrey, Zooey Deschanel, Bradley Cooper.
De Peyton Reed.

APOLLO 1 032 710 10 33
AUSTRALIA
6e semaine.
10 ans sug. 12 ans. VF me au ma 14h45.
Acteurs: Nicole Kidman, Hugh Jackman, David Wenham.
De Baz Luhrmann.
Derniers jours.

APOLLO 1 032 710 10 33
LA VIE MODERNE
2e semaine. 7 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h15.
De Raymond Depardon.

APOLLO 1 032 710 10 33
LA LÉGENDE DE DESPERAUX
Avant-première.
7 ans sug. 7 ans.
VF di 10h30.
De Sam Fell.

APOLLO 2 032 710 10 33
SEPT VIES
3e semaine. 14 ans sug. 14 ans. VF me au ma 20h30.
Acteurs: Will Smith, Rosario Dawson.
De Gabriele Muccino.
Derniers jours.

APOLLO 2 032 710 10 33
MADAGASCAR 2
9e semaine.
Pour tous sug. 7 ans. VF me au ma 15h30.
De Eric Darnell.

APOLLO 2 032 710 10 33
DE L'AUTRE CÔTÉ DU LIT
4e semaine. 12 ans sug. 14 ans. VF me au ma 18h15.
Acteurs: Sophie Marceau, Dany Boon, Roland Giraud.
De Pascale Pouzadoux.
Derniers jours.

APOLLO 2 032 710 10 33
ENVOYÉS TRÈS SPÉCIAUX
2e semaine. 7 ans sug. 10 ans. VF ve/sa 23h15.
Acteurs: Gérard Lanvin, Gérard Jugnot, Omar Sy.
De Frédéric Auburtin.

APOLLO 3 032 710 10 33
SÉRAPHINE
1re semaine.
10 ans sug. 14 ans. VF me au ma 17h30, 20h15.
Acteurs: Yolande Moreau, Ulrich Tukur, Anne Bennent. De Martin Provost.
Première suisse.

APOLLO 3 032 710 10 33
TWILIGHT-CHAPITRE 1: FASCINATION
4e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h, ve/sa 23h.
Acteurs: Kristen Stewart, Robert Pattinson, Taylor Lautner.
De Catherine Hardwicke.
Derniers jours.

ARCADES 032 710 10 44
LES NOCES REBELLES
2e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h30, 20h15, je au ma 14h45, ve/sa 22h45.
Acteurs: Leonardo DiCaprio, Kate Winslet, Michael Shannon.
De Sam Mendes.

BIO 032 710 10 55
SLUMDOG MILLIONAIRE
3e semaine. 12 ans sug. 14 ans
VF je au ma 15h, 17h45, 20h30. VO s-t fr. me 15h, 17h45, 20h30. Acteurs: Dev Patel, Mia Drake, Freida Pinto.
De Danny Boyle.

REX 032 710 10 77
WALKYRIE
1re semaine.
12 ans sug. 14 ans. VF me au ma 15h, 17h45, 20h30, ve/sa 23h15.
Acteurs: Tom Cruise, Patrick Wilson, Carice Van Houten.
De Bryan Singer.
Première suisse.

STUDIO 032 710 10 88
LA VAGUE
1re semaine.
14 ans sug. 14 ans. VO s-t fr. me au ma 15h15, 20h15.
Acteurs: Jürgen Vogel, Frederick Lau, Max Riemelt.
De Dennis Gansel.

STUDIO 032 710 10 88
DU BRUIT DANS LA TÊTE
1re semaine. 10 ans sug. 14 ans. VF me au ma 18h15.
Acteurs: Céline Bolomey, Gabriel Bonnefoy, Frédéric Landenberg.
De Vincent Pluss.
Première suisse.

L'instantané de Stefano Iori...

... travaux d'élagage en ville

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité: N° principal: tél. 032 713 30 00. Urgences adultes: tél. 032 713 33 00. Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Services industriels – électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Centre de puériculture, consultations de puériculture de la Croix-Rouge (av. du 1er Mars 2a), tél. 032 886 86 6, tous les lundis de 14h à 17h, les mercredis de 10 à 11h30 et de 18h à 20h, les vendredis de 14h à 17h. Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 10h.

Centre de psychotraumatologie et de médiation (Grand-Rue 1a), tél. 032 721 49 13, fax: 032 721 49 25. Permanence téléphonique pour les personnes victimes de traumatisme psychique suite à des accidents, violences sexuelles, physiques, domestiques ou autres, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 14h.

Centre de rencontres et d'accueil, (rue du Seyon 2), tél. 032 724 56 51, tous les jours dès 14h, samedi et dimanche compris.

Chambre immobilière neuchâteloise, (fbg du Lac 2), association de défense des propriétaires, baux à loyer, formules officielles, consultations sur rendez-vous, tél. 032 729 99 90.

Les Chatons - Association indépendante oeuvrant en faveur de l'enfance dans sa diversité, Quai Ph. Godet 14, Case postale 2035, tél. 032 721 11 00 ou 079 632 50 53.

Cimetière de Beauregard: ouvert sans interruption. Accueil lundi - vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, tél. 032 717 72 47.

Club de cinéastes (rue des Fahys 173), permanences mardi et jeudi entre 20h et 22h30. Site internet: http://www.epi-video.ch

Consultation juridique de l'Ordre des avocats neuchâtelois, (rue des Beaux-Arts 11), mercredi de 16h à 19h.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

Soins et aide à domicile

Centre de santé de Neuchâtel et environs

Service de soins infirmiers à domicile et de soins ambulatoires, service d'aide familiale, Passage Max-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, lu-ve de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **nº 144.**

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 1er février

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: di à 10h15, culte méditatif. Jeudi à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte avec sainte cène.

Valangines: di à 9h30, culte.

Est:

Maladière: di à 10h, culte avec sainte cène.

Ouest:

Charmettes: di à 10h, culte tous âges avec sainte cène.

Pourtalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde: 1. Februar 17 Uhr, Andacht mit anschl. Imbiss im Kirchgemeindehaus Poudrières 21, Neuchâtel.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h, messe en croate. Di à 17h, messe en croate.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45, messe, Chandeleur, avec les choeurs d'hommes «Union chorale» et «Echo de l'Union», à La Chaux-de-Fonds.

Publicité

musiquedeslumières

RAVEL - BOLÉRO OP. 81
BERNSTEIN - WEST SIDE STORY
BACALOV - MISA TANGO

OSJ ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU JURA
DIRECTION: FACUNDO AGUDIN

29 JAN. 20H30 MOUTIER, COLLÉGIALE ST. GERMAIN
30 JAN. 20H30 PORRENTRUY, ÉGLISE DES JÉSUITES
31 JAN. 20H30 DELÉMONT, HALLE DES EXPOSITIONS
01 FÉV. 17H00 NEUCHÂTEL, TEMPLE DU BAS

FMB®
BKW FMB Energie SA
Sponsor principal saison 08/09

RÉSERVATIONS
TÉL & FAX: 032 466 23 09
BILLETTERIE@MDLMDL.CH
WWW.MUSIQUEDESLUMIERES.CH

VESTES EN CUIR DE QUALITE
FEMMES ET HOMMES
TOUTES TAILLES
198.- au lieu de 398.-

CADEAU A CHAQUE VISITEUR ET ENFANT

NOUVEAU CASSE-PRIX A MATHOD

MEUBLES DU BATTOIR
024 459 17 48

CASSE-PRIX
024 426 70 36

Daniel André
CAPITAL - CONFIANCE

MATHOD
Entre Orbe & Yverdon
Depuis 39 ans à votre service

Bibliomonde, la bibliothèque interculturelle et multilingue située au Passage Max-Meuron 6, agrandit ses locaux

S'intégrer à travers les livres

L'Association Bibliomonde Neuchâtel, gérée par 12 bénévoles, va inaugurer jeudi ses nouveaux locaux ! Cette bibliothèque interculturelle, en place depuis près de 14 ans en ville, renferme en son sein près de 14'000 livres, qui couvrent 115 langues. Elle permet aux citoyens de tous pays, grands et petits, de s'adonner à la lecture dans leur langue d'origine, valorisant à la fois leur culture et leurs racines. Rencontre avec les bénévoles Sheila Ahles (à gauche) et Anne Dubois (à droite), deux anglaises amoureuses des livres et des contacts humains, qui sont au service de Bibliomonde tous les vendredis après-midi.

La bibliothèque réunit près de 14'000 livres, couvrant 115 langues.

Comment le concept Bibliomonde a-t-il vu le jour à Neuchâtel ?

Anne Dubois : Ce sont deux personnes du domaine de la migration qui en ont eu l'idée. Elles ont souhaité donner aux personnes qu'elles côtoyaient la possibilité de pouvoir lire dans leur langue d'origine. 14 ans après sa création, Bibliomonde attire à présent de nombreuses personnes, dont passablement de Suisses, intéressés par une autre langue ou une autre culture.

Comment faites-vous pour financer tous ces livres et agrandir votre espace ?

Sheila Ahles : Nous sommes soutenus par la Loterie romande, la Ville et nous faisons partie de l'Association Livres sans Frontières – Suisse (ALSFS). Nous recevons par ailleurs des dons, en livres notamment. Et puis

nous organisons une brocante, deux fois par année. Notre budget nous permet d'acquérir entre 500 et 1000 livres par an, les ouvrages coûtant plus ou moins cher selon la provenance. Pour les dons, nous n'acceptons pas de matériel antérieur à l'année 2000. Nous avons instauré cette règle car il est arrivé que l'on nous apporte des fonds de cave inutilisables. Il y a cependant des exceptions. Pas plus tard que vendredi, on nous a apporté un vieil ouvrage tibétain. Nous l'avons bien sûr accepté car c'est un bien très précieux.

A.D. : En ce qui concerne les nouveaux locaux, nous avons demandé à la Ville de nous aider, car nous étions littéralement submergées par les livres. Il y en avait partout, cela nous rendait claustrophobes. Puis, l'Association pour la défense des chômeurs a déménagé à l'Hôtel des associations. La Ville a alors fait un geste et nous a mis le local à disposition, étant entendu que nous payions le loyer.

Quel genre de livres renferme cette bibliothèque ?

S.A. : Il y a de tout. Cela va des livres pour enfants aux livres bilingues, en passant par les ouvrages consacrés à la puériculture ou encore à la poésie. Nous avons passablement de romans, car nous évitons tout ce qui a trait à la politique ou à la religion. Par ailleurs, nous disposons de méthodes d'apprentissage des langues, telles qu'Assimil. Sans oublier notre petit rayon consacré au langage des signes.

A.D. : Les romans français sont peu nombreux, afin de ne pas concurrencer la Bibliothèque publique (BPU). Avant qu'un livre ne figure sur un rayon, nous devons traduire le titre et l'auteur. Il arrive que les lecteurs nous disent : ce livre est politiquement engagé ! et nous le retirons.

> « Ces derniers temps, nous avons reçu la visite de personnes originaires du Sri-Lanka, de Somalie ou du Tibet.»

Qui sont les fidèles clients de Bibliomonde ? Y-a-t-il beaucoup d'adolescents, par exemple ?

S. A. : Les lecteurs varient en fonction de ce qui se passe dans le monde. Il y a quatre ou cinq ans, nous avons vu beaucoup d'Irakiens, à cause de la guerre. Ces derniers temps, nous avons reçu la visite de personnes originaires du Sri-Lanka, de Somalie ou du Tibet.

A.D. : Même les Italiens et les Portugais, que l'on ne voyait plus beaucoup, commencent à revenir. Des mamans viennent souvent nous voir avec leurs petits enfants. En revanche, nous ne voyons pratiquement pas d'adolescents. Nous avons pourtant eu ce genre de lecteurs il y a 4 ou 5 ans, lors de la sortie des Harry Potter. Le livre est disponible ici en 13 langues ! (rires)

L'association collabore-t-elle avec d'autres organisations ou avec les écoles ?

A.D. : Depuis environ cinq ans, sur l'initiative de l'une de nos bénévoles anciennement institutrice, nous collaborons avec les collèges à travers ce que nous appelons Les valises de l'école. La maîtresse nous indique les différentes nationalités représentées dans sa classe et nous essayons de commander des livres dans ces langues, afin de les prêter aux enfants.

S.A. : Il arrive que les maîtresses d'école demandent aux mamans de venir lire un livre devant toute la classe. C'est une façon de montrer aux petits que nous avons tous un moyen d'expression propre et qu'aucun n'est mieux qu'un autre. Cela valorise l'enfant à l'école et aide à l'intégration, un concept cher à Bibliomonde.

Quelles sont les prochaines animations prévues dans le cadre de Bibliomonde ?

A.D. : Outre l'inauguration de nos locaux, nous allons organiser une brocante de livres les 13 et 14 mars, ainsi que les 27 et 28 novembre. En mai, nous présenterons une exposition au Peristyle de l'Hôtel de Ville, autour du livre « Le vieux qui lisait des romans d'amour » de l'auteur chilien Luis Sepulveda. Il y aura aussi des contes bilingues au Théâtre du Pommier, ainsi que le passeport vacances, en juillet et en août.

S.A. : Pour l'exposition du mois de mai à l'Hôtel de Ville, 9 peintres et 1 sculpteur d'origines diverses, réaliseront des créations, en s'inspirant de ce livre de Sepulveda. Divers ateliers seront organisés, avec la participation d'une classe d'école primaire et d'une classe d'école secondaire du canton de Neuchâtel. Une soirée de lecture bilingue, un atelier de confections de masques et un autre de bandes dessinées seront également mis sur pied.

Laure-Anne Pessina